



**Notre monde. À vous d'agir.**

XXXI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
Genève, 28 novembre – 1<sup>er</sup> décembre 2011 – Pour l'humanité



## **XXXI<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

28 novembre – 1<sup>er</sup> décembre 2011

### **Point 12 de l'ordre du jour : Vue d'ensemble des engagements pris à la XXXI<sup>e</sup> Conférence internationale**

*Rapport présenté par le rapporteur sur la question des engagements, M. Christian Ndinga, Président de la Croix-Rouge congolaise.*

Madame la Présidente, ces dernières années les engagements sont devenus à la fois un élément et un résultat importants des Conférences internationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge. Ils permettent aux composantes du Mouvement, aux gouvernements et aux observateurs de démontrer leur volonté d'agir face aux problématiques humanitaires abordées au cours de la Conférence internationale. Les formes de la vulnérabilité sont multiples et de plus en plus complexe. Chacun des pays de notre planète doit relever des défis différents, et de ce fait, les engagements sont d'autant plus cruciaux qu'ils offrent la possibilité de traduire les résolutions en actions précises et concrètes adaptées à chaque contexte. Lorsqu'ils sont conjoints, surtout entre un gouvernement et la Société nationale du même pays, ces engagements favorisent la mise en place de partenariats solides qui permettent de s'attaquer efficacement aux problèmes d'ordre humanitaire. J'observe avec satisfaction que le stand prévu à cet effet a vu de nombreux visiteurs enregistrer leurs engagements pendant la Conférence.

Dans l'esprit du thème de la Conférence, à savoir « Notre monde. À vous d'agir, pour l'humanité », 79 gouvernements, 132 Sociétés nationales, la Fédération internationale, le CICR et 8 observateurs ont présenté au total 377 engagements distincts pour la période 2012-2015 et au-delà. Ces engagements attestent de la réelle implication et de la volonté des participants à répondre aux défis humanitaires identifiés. Associés aux résolutions de la Conférence, ils définissent notre programme d'action humanitaire et nos priorités pour les quatre prochaines années. Un rapport complet sur la mise en œuvre de ces engagements sera présenté lors de la XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale en 2015. Il nous permettra de nous rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs humanitaires communs.

Ainsi, les engagements complètent les résolutions adoptées et ont donc trait aux objectifs et aux thématiques sur lesquels la XXXI<sup>e</sup> Conférence internationale a axé ses travaux. Permettez-moi maintenant de passer brièvement en revue les engagements qu'ont pris les participants au sujet des quatre thèmes de la Conférence :

Tout d'abord, concernant le renforcement du droit international humanitaire (DIH), un grand nombre de participants, reconnaissant la nécessité de clarifier et de renforcer le DIH en vue d'améliorer la protection des personnes affectées par les conflits armés et en vue de mieux répondre aux besoins actuels et futurs qui en découlent, ont pris différents engagements. Ceux-ci portaient notamment sur l'adoption de moyens concrets censés améliorer l'application du DIH. Des engagements spécifiques ont été pris afin d'adresser certains des objectifs du Plan d'action quadriennal pour la mise en œuvre du DIH, tels que l'accès des populations civiles à l'assistance humanitaire en période de conflit armé ou le renforcement de la protection accordée à différentes catégories de personnes telles que les femmes et les enfants. Plusieurs États se sont également engagés à adopter un traité effectif sur le commerce des armes.

Au niveau de leurs pays respectifs, les gouvernements et les Sociétés nationales ont exprimé leur souhait de travailler ensemble afin de renforcer la législation relative aux catastrophes et de créer un contexte légal qui permette une réponse rapide et efficace aux catastrophes, tout en reconnaissant que leur droit national devrait faciliter l'organisation de la réponse à de tels événements. Plusieurs participants ont exprimé leur engagement à prendre des mesures aux niveaux international et régional pour améliorer la préparation juridique à l'assistance internationale en cas de catastrophes. Quelques engagements ont également été pris concernant l'adoption des stratégies visant à réduire les risques en intégrant, par exemple, des mesures d'adaptation aux changements climatiques.

En ce qui concerne la thématique du renforcement de l'action humanitaire locale, de nombreux engagements ont souligné son importance et la nécessité de faciliter et soutenir le travail des volontaires. Plusieurs Sociétés nationales et États membres se sont engagés à créer un environnement qui assure dignité et respect pour la diversité, spécifiquement aux populations vulnérables. L'éducation humanitaire basée sur des valeurs et des compétences a été identifiée comme étant un outil permettant de créer un environnement plus pacifique. Certains engagements ont porté sur le besoin d'assurer l'accès aux technologies de l'information et des communications à toutes Sociétés nationales.

Enfin, s'agissant des barrières aux soins de santé, et plus particulièrement de la problématique de l'insécurité résultant des violences ou menaces de violences faites aux soins de santé, de nombreux États et Sociétés Nationales se sont engagés à soutenir l'initiative "les soins de santé en danger", notamment en s'engageant à assurer un accès plus sûr aux services et personnels de santé. Différents engagements visant à réduire les inégalités touchant entre autre les femmes, les enfants et les migrants dans les soins de santé ont également été largement soutenus, en particulier ceux portant sur la prévention de maladies telles que le VIH et la tuberculose.

Mesdames et Messieurs, pour les délégations qui n'ont pas encore signé d'engagements, il est encore possible de le faire après la Conférence, jusqu'à la fin de l'année 2011. Ces engagements seront eux aussi enregistrés dans la base de données, à laquelle on peut accéder depuis le site web de la Conférence ([www.rcrcconference.org](http://www.rcrcconference.org)).

Chers Amis, si je puis exprimer un avis personnel, j'aimerais suggérer que nous commençons à mettre nos engagements en œuvre dès aujourd'hui. Ces engagements sont bel et bien l'expression de notre volonté d'agir concrètement ! Il est de notre responsabilité d'agir afin de faire avancer notre monde vers plus d'humanité. « Notre monde. À vous d'agir, pour l'humanité ».

Pour conclure, je tiens à vous remercier de m'avoir honoré de votre confiance en me désignant comme votre rapporteur pour cette question importante. Je tiens à remercier aussi Emilie Goller, de la Fédération internationale, et Corinne Nunes, du CICR, qui ont travaillé à l'élaboration du projet de ce rapport.